

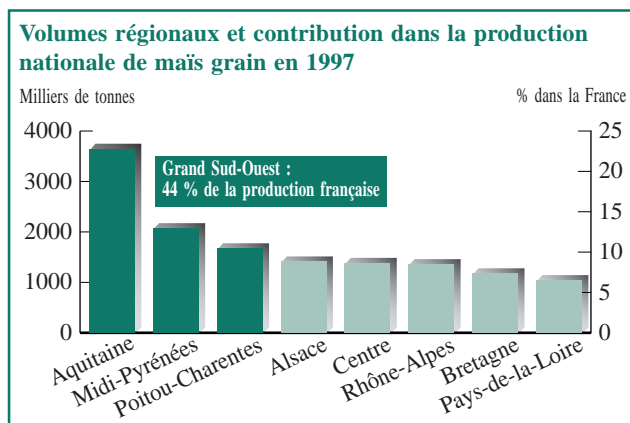
La qualité des produits, un enjeu pour l'avenir

CONTEXTE

⊙ Les grandes cultures en Aquitaine, une activité de base des exploitants agricoles... et un gisement d'emplois directs et indirects

- En 1997, plus de 7 exploitants agricoles sur 10 sont concernés par ces productions¹. Le département des Landes se distingue par une présence quasi systématique de cette activité : 99 % des exploitants sont concernés et 61,9 % sont spécialisés, du type «céréales grandes cultures»², contre 26,2 en Aquitaine et 20,1 en France.
- Au minimum, compte tenu des informations disponibles, il est possible d'évaluer à 10 000 employés à temps plein l'effectif salarié pour les grandes cultures.
- Globalement, sur le territoire aquitain en 1997, les grandes cultures³ représentent 48 % de la SAU de la région (soit 787 800 hectares).
- La structure des exploitations concernées par les SCOP se caractérise par une petite taille (17 ha surface moyenne en SCOP en Aquitaine) ; 54 % des exploitations ont moins de 10 hectares de SCOP⁴ (y compris en jachère). La production céréalière étant intégrée à une activité complémentaire.

⊙ Des productions leader à l'échelon national et européen qui représentent le 3^{ème} poste des livraisons agricoles régionales



- L'Aquitaine, 1^{ère} région maïsicole d'Europe. Les conditions pédo-climatiques ainsi que l'investissement en irrigation sur 50 % des superficies cultivées assurent des rendements élevés et une plus grande régularité de production (ce qui garantit pour de petites exploitations des revenus minimums).
- En 1997, le poste «grandes cultures» correspond à 8 % de l'ensemble des livraisons des exploitations aquitaines. Depuis plus de quinze ans, compte tenu de l'évolution des volumes produits, la valeur des livraisons a pratiquement doublé.
- Toutefois, compte tenu de la baisse des prix à partir de 1992, ce sont les aides compensatoires qui permettent de maintenir un niveau quasi constant des livraisons depuis 1990.

⊙ La qualité des produits : un enjeu pour les années à venir

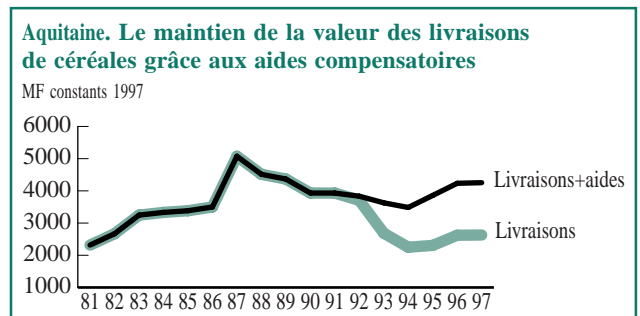
- Pendant des années, la demande principale était l'assurance d'un volume de production. Aujourd'hui, cette donne ne suffit plus, la concurrence se fait de plus en plus sur la qualité gustative et organique des produits. Ainsi, une adaptation au marché est indispensable. L'analyse des débouchés révèle deux axes principaux :
 - l'exportation sur le marché européen,
 - l'alimentation des animaux (autoconsommation et FAB).
- Le développement de l'alimentation animale à base de céréales est à l'origine de l'essor de l'élevage fermier permettant la renommée de qualité du poulet à chair jaune comme du canard gras ou du porc fermier du Sud-Ouest.

⊙ Une filière très organisée, un mouvement de concentration des organismes stockeurs

- L'Aquitaine bénéficie d'une organisation économique forte de l'amont à l'aval de la filière.
- En Aquitaine, les coopératives jouent un rôle de plus en plus soutenu, elles concentrent les trois quarts de la collecte. A ce phénomène s'associe une très forte restructuration : de 16 coopératives en 1988, l'Aquitaine, dix ans plus tard, en présente désormais 6.
- A l'activité de collecte et de vente de céréales, ces coopératives ont développé des activités diversifiées et complémentaires, notamment la production animale de qualité. Cette démarche a pour finalité le maintien des activités agricoles et des installations par une adaptation aux évolutions du marché.
- En moyenne, les 55 négociants privés aquitains collectent 15 000 tonnes de céréales, deux d'entre eux assurant la moitié des 824 600 tonnes recensées en 1997.
- Par ailleurs, l'Aquitaine bénéficie d'autres atouts qui structurent la filière, notamment la présence des ports de Bordeaux et de Bayonne par où transitent les exportations régionales, débouché caractéristique de la production de céréales ainsi que l'existence de centres de recherche performants.

⊙ Le développement d'une filière agrobiologique : de la production au stockage

- Dorénavant, il est important de pouvoir dissocier la collecte selon son origine : bio ou conventionnelle. De même, les capacités de stockage aquitaines doivent faire face à cette diversification de la production.



ORIENTATIONS 2000-2006

☉ Qualité des productions, condition de réussite des marchés

Deux grands types de marchés pour les grandes cultures de la région :

- le marché lié à l'exportation, que ce soit le maïs, les céréales à paille ou les oléagineux. Il alimente l'activité des grands ports aquitains et charentais.
- Le marché intérieur, lié à l'activité de la meunerie et surtout de l'alimentation animale, que ce soit par l'intermédiaire des FAB aquitains ou des utilisations directes.

Chacun de ces marchés impose une démarche de production spécifique liée aux exigences de commercialisation.

☉ Maîtrise des coûts de production dans les exploitations à dominante grandes cultures

Les contraintes économiques du marché et de la PAC imposent pour le producteur un ajustement permanent de ses pratiques de production. Il est nécessaire de pouvoir lui communiquer rapidement des conseils pertinents et adap-

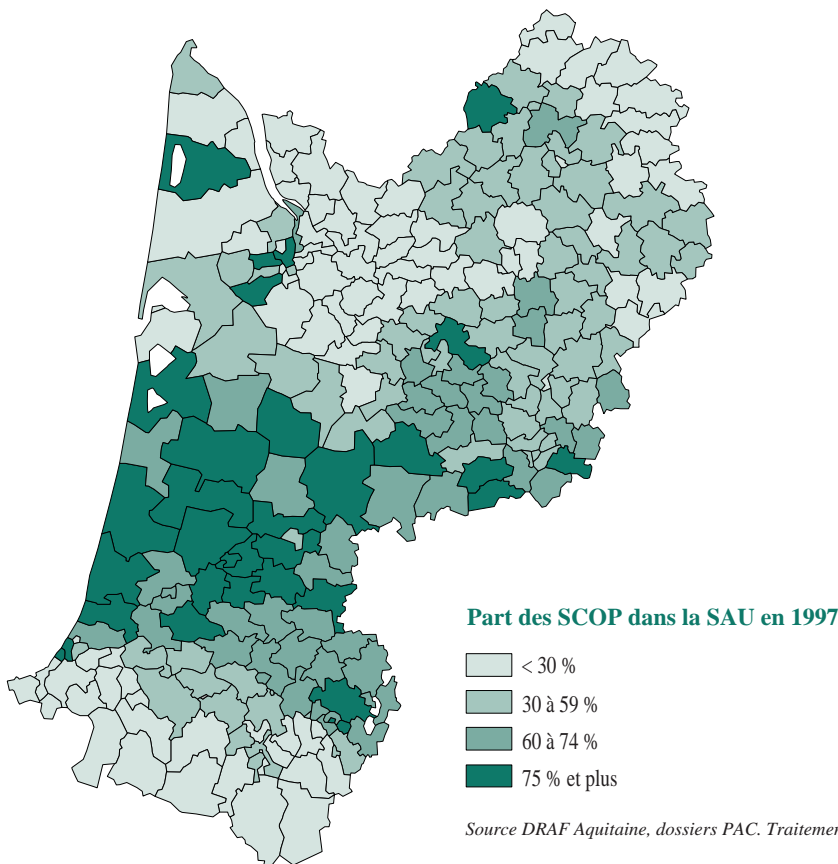
tés localement sur l'ajustement nécessaire à la conduite de ses productions.

Pour ce faire, il est nécessaire d'entretenir un référentiel permanent d'observation des pratiques et des coûts sur un échantillon d'exploitations représentatives de la diversité des situations.

☉ Mise en œuvre de pratiques culturelles compatibles avec l'exigence environnementale

La société est de plus en plus exigeante vis-à-vis des gestionnaires de l'espace rural sur leur capacité à développer des pratiques de production respectueuses de l'environnement.

De par leur importance spatiale dans le paysage aquitain (48 % de la SAU) et leur image souvent liée à l'intensification, il est nécessaire de proposer aux producteurs les moyens techniques de mettre en œuvre des pratiques de production permettant de préserver le milieu naturel et les hommes. Pour cela, le développement de l'agriculture raisonnée et de l'agro-biologie sera de nature à répondre à cet objectif.



1. Données ONIC, SIDO, SCEES, dossiers PAC 1997. – 2. OTEX «Céréales oléoprotéagineux», «Culture générale», source Agreste, édition 1988. – 3. Sur la base d'une évaluation réalisée par le service développement de la Chambre d'agriculture/AGCA qui inclut les surfaces en maïs, en céréales, en protéagineux, en oléagineux, en cultures industrielles de plein champ et en jachères. – 4. Surfaces en céréales oléo-protéagineux, source ONIC, SIDO, SCEES, dossiers PAC 1997.